Lycée Privé Notre Dame
2 avenue Béthouart – 28000 Chartres
✆ 02 37 34 61 53
@ secretariatlyceegeneral@ind-chartres.fr
Site : https://ind-chartres.fr/

FICHE COMPLEMENTAIRE DE DEMANDE DE PREINSCRIPTION
Année 2027/2028

Avant de terminer la demande d'inscription, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points du règlement intérieur. Comme l'explique notre projet éducatif, nous avons le souhait de permettre à chaque enfant de s'épanouir dans toutes ses dimensions. Pour cela, nous cherchons à être à la fois fermes et bienveillants. Nous sommes exigeants quant à l'observation du règlement intérieur, première condition pour permettre la vie commune de plus de 600 adolescents et de plus de 60 adultes. L'attention portée à chacun n'empêche pas l'observance par tous des règles communes. Quelques points méritent d'être mis en avant :

1. **L'utilisation des téléphones portables : l'usage est limité à une zone déterminé dans la cour et entre 11h00 et 14h00 uniquement.**

2. **Les objets de valeur (notamment les téléphones portables) sont apportés sous l'entière responsabilité des familles. Le lycée ne saurait être tenu responsable en cas de dégradation.**

3. **Le mensonge est un sujet que nous considérons comme grave (voir le paragraphe du règlement intérieur). La confiance nécessaire au climat positif se gagne lentement mais se perd instantanément en cas de mensonge. Toute personne à droit à l'erreur et nous sommes compréhensifs face à un élève qui reconnait ses torts, ce qui n'est pas le cas d'un élève qui, en plus d'un comportement inadapté, y ajoute le mensonge.**

4. **En cas d'absence, c'est à chaque élève de rattraper ses cours en contactant des camarades de classes. Le professeur fournit un résumé du travail fait sur Pronote et indique le travail à faire mais ne peut, bien souvent, pas fournir une copie intégrale du cours.**

5. **La participation à un voyage scolaire est susceptible d'être refusée en fonction de problèmes de comportement notamment le mensonge.**

AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

▪ La circulaire de rentrée 2027-2028 (date de rentrée – réunions parents, etc…) vous sera adressée par mail et mise en ligne sur notre site Internet mi-juillet 2027, en même temps que la liste des fournitures scolaires.

▪ Le régime « externe » ou « demi-pensionnaire » sera vu à la rentrée scolaire 2027-2028.

Pièces à joindre au dossier :
Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, merci de compléter les 2 documents joints et joindre :

- ☐ **Modalités de règlement**
- ☐ **Mandat SEPA prélèvements**
- ☐ **1 RIB**
- ☐ **Inscription aumônerie**
- ☐ **Google Suite for Education**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Aucun élément ne sera retourné, merci de n'adresser que des copies.

Si vous souhaitez finaliser l'inscription de votre enfant lors du rendez-vous, merci d'apporter :

☐ **Un chèque d'acompte de 200 €** (à l'ordre de l'OGECEB). *Merci de mentionner les nom et prénom de l'élève au dos du chèque. Ce chèque sera encaissé dans les 2 mois qui suivent le rendez-vous.*
160 € seront déduits lors de la facturation annuelle envoyée en septembre 2027. *Aucun remboursement ne se fera, hormis cas de force majeure appréciée par le chef d'établissement (déménagement, mutation, maladie grave).* ***40€ de frais de dossiers sont non remboursables.***

☐ Si votre enfant bénéficie d'un PAI, veuillez apporter à l'infirmerie le jour de la rentrée, le formulaire PAI rempli et signé par le médecin, l'ordonnance datant de moins de 3 mois ainsi que les traitements courant toute l'année scolaire.

☐ Si votre enfant bénéficie d'un PAP/GEVASCO, veuillez apporter au rendez-vous :
- Avis du médecin avant validation pour les PAP
- Document « Aménagements et adaptations à mettre en place » (document avec les aménagements à cocher par niveau)
- Notification d'aménagements pour le DNB (diplôme national du brevet)

institution notre dame
école . collège . lycée . supérieur
Lycée
Notre - Dame

« Google Suite for Education »

Année 2027-2028

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enseignement **Sciences Numériques et Technologie**, l'établissement a souscrit à l'outil « Google suite for Education ». Dans ce cadre chaque élève peut se familiariser avec un système « cloud » et les outils de mutualisation qui l'accompagnent. Le « cloud » permet, notamment, de stocker des informations et d'accéder aux fichiers sauvegardés de manière sécurisée.

L'établissement reste administrateur des comptes « élèves » mis en place dans le cadre de « Google Suite for Education ». Seules les applications « Google Drive » et « Google classroom » sont actives. Aucun réseau social ni de boîte mail sont accessibles via ces comptes.

Pour de plus amples informations, via le lien ci-dessous, vous pouvez consulter les conditions générales de « Google Suite for Education » qui, entre autre, s'engage à ne pas commercialiser le contenu des données personnelles.

https://edu.google.com/intl/fr_fr/why-google/privacy-security/?modal_active=none

A cet égard, nous vous demandons de retourner le coupon réponse ci-. Afin de découvrir l'environnement numérique de « Google Suite for Education » les comptes ont dû être créés temporairement.

✂----------

AUTORISATION PARENTALE

« Google Suite for Education » - Année 2027-2028

Je soussigné(e) : ----------

Parent responsable légal(e) de l'élève : ----------

☐ **Autorise mon enfant à avoir un compte « Google Suite for Education »**

Fait à : le / /

Signature des parents : ----------

institution notre dame
école . collège . lycée . supérieur
Lycée Notre - Dame

FICHE COMPLEMENTAIRE DE DEMANDE DE PREINSCRIPTION
Année 2027/2028
Encart Pastorale

INSCRIPTION AUMÔNERIE - PREPARATION AUX SACREMENTS

NOM et Prénom de l'élève………………………………………………………………

Niveau ❑ 2^{d} ❑ 1ère ❑ T^{ale}

Il n'est pas nécessaire d'être baptisé pour s'inscrire à l'aumônerie, cependant cela implique une démarche de foi et de prière.

Les rencontres ont lieu sur le temps scolaire, en dehors des cours, 1 heure par semaine ou tous les 15 jours en fonction des emplois du temps de chacun, en général le jeudi. Les séances apparaitront sur l'emploi du temps Pronote de l'élève.

J'autorise mon jeune à participer aux rencontres d'aumônerie : **❑ OUI** **❑ NON**

Mon jeune souhaite préparer le sacrement suivant :

- ✓ **Le Baptême** ❑ OUI ❑ NON
- ✓ **La Première Communion** ❑ OUI ❑ NON
- ✓ **La Confirmation** ❑ OUI ❑ NON

Joindre un certificat de baptême ou une copie du livret de famille catholique

AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX CELEBRATIONS

J'autorise mon jeune à participer aux 3 ou 4 célébrations exceptionnelles au sein de l'établissement : Célébration de rentrée, de l'Avent, Carême / Pâques et fin d'année. Obligatoire pour les élèves inscrits en préparation aux sacrements dès lors qu'ils n'ont pas cours.	❑ **OUI**	❑ **NON**

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre l'équipe pastorale, par mail : pastorale@ind-chartres.fr

✂- -

Droit à l'image et autorisations

Nous autorisons que la photo de notre enfant apparaisse dans le document de promotion de l'établissement (journal, plaquette, site web de l'établissement, albums photos des évènements) pour toute la durée de sa scolarité au Lycée Notre-Dame. En inscrivant mon enfant à l'IND, j'accepte que mon adresse mail soit communiquée à l'association des amis de l'IND.
Nous avons lu et nous acceptons le règlement intérieur et le projet éducatif du lycée NOTRE-DAME et nous nous engageons à ce que notre enfant le respecte.
Nous avons pris note que les cours peuvent se terminer à 13h le mercredi et que le lycée-Notre-Dame accueille tout élève quelle que soit sa croyance ou sa religion.
Nous avons pris note qu'il est possible d'acheter un sweat à l'effigie de l'IND pour l'entrée en seconde, au prix de 30€ environ, au magasin VTP – 15 rue Charles Brune à Chartres.

Nom Prénom du responsable légal 1 :

…………………………………………

Signature obligatoire

Nom Prénom du responsable légal 2 :

…………………………………………

Signature obligatoire

GEC D'ENSEIGNEMENT DU BASSIN CHARTRAIN COMPTABILITE
2, avenue Béthouart (siège social)
28000 CHARTRES
(Ligne directe)* Tél. 02.37.34.61.58 *(comptabilité)
suivifinancier@ind-chartres.fr
www.ind-chartres.fr

MODALITÉS DE RÈGLEMENT 2027/2028

⇨ 3 possibilités de règlement offertes :

- 1/ En espèces – Dans nos bureaux (*merci de téléphoner au préalable : **02 37 34 61 58), le 05 de chaque mois.***

- 2/ Le chèque mensuel : le 05 de chaque mois

- Libellé à l'ordre de **« OGECEB »** à renvoyer à l'adresse ci-dessus.

(Se conformer à l'échéancier indiqué sur la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre 2027)

- 3/ Le prélèvement automatique* : en 10 mensualités du 05/10/ 2027 au 05/07/2028 :

ATTENTION, si vous étiez déjà en prélèvement automatique l'an passé (école Saint Ferdinand, collège et lycée Notre Dame), il n'y a **aucune** demande particulière à faire.

***Pour les familles optant pour le prélèvement**, et afin de le mettre en place dans les délais impartis, merci de nous retourner à l'adresse ci-dessus, les 3 éléments suivants :*

- 1/ Le COUPON ci-dessous, complété.
- 2/ LE Mandat de Prélèvement SEPA joint, sur lequel vous devez obligatoirement compléter :
- les lignes numérotées : de 1 à 6
- la ligne numéro : 13
- n'oubliez surtout pas la signature sur ce mandat.
***- 3/ Votre RIB** (très important)*

**Tout prélèvement impayé entraîne des frais de 25,00 € refacturés à la famille.*

✂----------

*Coupon à joindre au **mandat de prélèvement SEPA** et au **RIB**, pour identification.*

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Nom (s) et prénom (s) de l'enfant (des enfants) .....

.....

.....

Fait le : …….....

MANDAT de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez OGEC ENSEIGNEMENT BASSIN CHARTRAIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de OGEC ENSEIGNEMENT BASSIN CHARTRAIN.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
-dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
-sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
Veuillez completer les champs marqués *

Votre Nom * 1
Nom/ Prénoms du débiteur

* 2
Numéro et nom de la rue

Votre adresse * * 3
Code Postal Ville

* 4
Pays

Les coordonnées de votre compte * 5
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

* 6
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier * OGEC ENSEIGNEMENT BASSIN CHARTRAIN 7
Nom du créancier

* FR24IND624937 8
ICS (Identifiant de Créancier SEPA)

* 2 AVENUE BÉTHOUART 9
Numéro et nom de la rue

* 2 8 0 0 0 * CHARTRES 10
Code Postal Ville

* FRANCE 11
Pays

Type de paiement * **Paiement récurrent/répétitif** ☑ **Paiement Ponctuel** ☐ 12

Signé à * 13
Lieu Date:JJ/MM/AAAA

Veuillez signer ici

Signature(s)

Note:Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A retourner par courrier à :
OGEC ENSEIGNEMENT BASSIN CHARTRAIN
2 Avenue Béthouart 28000 CHARTRES

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier